

Document d'intention

Modification des services éducatifs dispensés par l'École du Grand-Voilier

État de la situation

Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) fait face aux défis liés à la croissance de la population jeune dans sa région. À ce jour, plusieurs projets d'agrandissement ou d'ajout de modulaires ont été concrétisés afin de répondre aux besoins éducatifs, en conformité avec son Plan d'engagement vers la réussite.

Pour conserver un portrait en adéquation avec les besoins évolutifs de chaque secteur, un processus de planification des besoins d'ajout d'espaces pour les infrastructures scolaires doit être mené annuellement par la Direction générale en collaboration avec les Services éducatifs et les Services des ressources matérielles du CSSDN.

Le secteur de Saint-Nicolas regroupe six écoles primaires : du Grand-Voilier (incluant les deux pavillons), l'Odyssée, Clair-Soleil, Martinière, l'Étoile et l'Envol. Le portrait des espaces et l'analyse des besoins futurs démontrent un déficit de locaux et la nécessité de procéder à des ajustements pour répondre adéquatement aux besoins de la population de ce secteur. Le portrait des développements résidentiels envisagés dans un horizon de dix ans indique la création potentielle d'environ 2 500 logements. L'accroissement de la population aura un impact sur la capacité d'accueil de la clientèle scolaire primaire et secondaire dans ce secteur.

Afin d'être en mesure d'offrir des services éducatifs aux élèves dans ce secteur, nous devons modifier une partie de cycles au primaire de l'École du Grand-Voilier afin de pouvoir accueillir les élèves de 6^e année.

L'École du Grand-Voilier dispensera les services éducatifs du préscolaire à la 6^e année du primaire.

Séance publique d'information et de consultation

Une séance publique d'information et de consultation se tiendra le 11 mars 2025, à 18 h 30, au gymnase du pavillon du Saint-Laurent à l'École du Grand-Voilier, située au 1460, rue des Pionniers, Lévis G7A 4L6.

Pour donner son opinion

Toute personne ou organisme qui souhaite donner son opinion sur le projet de modification, faisant l'objet de la consultation publique, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 25 février 2025, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir les éléments essentiels qu'il entend présenter. **Tout avis reçu sera considéré dans le cadre de la consultation, bien qu'il n'ait pas été présenté lors de l'assemblée publique de consultation.**

Pour être entendu à l'assemblée publique

Toute personne ou organisme qui souhaite être entendu, lors de la séance publique d'information et de consultation, doit transmettre un avis écrit au plus tard le 25 février 2025, au Secrétariat général, aux adresses mentionnées ci-dessous. Cet avis doit contenir également les éléments qu'il entend présenter. Le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) se réserve le droit de limiter le nombre de présentation verbale en fonction du nombre d'avis reçu.

Documentation et renseignements

Les documents relatifs au projet de consultation publique ainsi que la *Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école* seront disponibles au Secrétariat général en vous adressant à l'adresse suivante : sg@cssdn.gouv.qc.ca ou sur le site Internet du CSSDN cssdn.gouv.qc.ca à compter du 18 février 2025.

Caroline Marcotte
Directrice générale adjointe